

# Politique qualité, environnement et développement durable

## Le SEDIF s'engage

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, premier producteur et distributeur public d'eau en France, met la sécurité sanitaire, la qualité, l'environnement et le développement durable au cœur de son système de management.

Dans un souci de protection des personnes, de préservation de l'environnement, de qualité de l'eau produite, de transparence, de sécurité juridique et de satisfaction des clients, le SEDIF se doit d'être exemplaire pour son achat public et s'engage à améliorer en continu ses systèmes intégrés de management de la qualité et de l'environnement.

La politique du SEDIF s'applique à ses activités relevant de la maîtrise d'ouvrage publique ou de l'exploitation, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public passé entre le SEDIF et son Délégataire.

Les axes prioritaires sont les suivants :

### Qualité

1. **Prévenir** le risque et assurer la sécurité juridique des achats effectués,
2. **Passer** et gérer les marchés publics dans le souci de la transparence,
3. **Respecter** les délais réglementaires de paiement des marchés,
4. **Maîtriser** et réduire les délais internes de passation et d'exécution des marchés,
5. **Améliorer** la planification des consultations de marchés publics,
6. **Favoriser** l'accès des entreprises à la commande publique,
7. **Mettre en œuvre** une politique d'achat durable,
8. **Urbaniser** les applications informatiques liées à la commande publique,

### Environnement

1. **Prévenir** les risques de pollution accidentelle liés à l'activité,
2. **Optimiser** la consommation d'énergie et **développer** les actions en matière de sobriété énergétique
3. **Valoriser** l'environnement et la sécurité des personnes dans les marchés de travaux, les techniques appliquées et le suivi des chantiers,
4. **Diminuer** les diverses nuisances engendrées par l'activité, dont les nuisances sonores,
5. **Favoriser** l'utilisation de techniques sans tranchées pour la pose et la réhabilitation de canalisations,
6. **Poursuivre** et développer les actions favorisant des économies d'utilisation de la ressource en eau,
7. **Evaluer** l'impact des projets sur l'environnement et **appliquer** le concept de construction durable aux nouveaux bâtiments,
8. **Contrôler** la délégation pour une exploitation des ouvrages exemplaire en matière d'environnement et de sécurité sanitaire,
9. **Réduire** ou compenser les émissions de carbone et **améliorer** l'empreinte environnementale de nos installations et valoriser les déchets.

### Développement durable

1. **Poursuivre** les actions en faveur de l'accès à l'eau potable,
2. **Contribuer** aux efforts d'adaptation au changement climatique,
3. **Consolider et développer** l'action menée en matière de gestion et préservation de la ressource en eau, en lien avec les acteurs locaux
4. **Œuvrer** pour une gestion durable d'un patrimoine pérennisé et modernisé,
5. **Maintenir** une démarche innovante et progressiste de la part d'un service public,
6. **S'orienter** vers une eau pure sans calcaire et sans chlore,
7. **Renforcer** la participation de la population locale et des parties intéressées à l'amélioration d'une gestion durable de l'eau,
8. **Accompagner** la réalisation des grands projets franciliens d'aménagement.

Le SEDIF est certifié ISO 14001, depuis février 2002, pour ses activités de maîtrise d'ouvrage publique, de contrôle de la délégation pour l'exploitation des ouvrages ainsi que pour les activités de ses sites administratifs.

Le SEDIF est également certifié ISO 9001, depuis juin 2006, pour la passation, l'exécution et le paiement des marchés publics.

Paris, le 30 avril 2024

Le Directeur général des services

Raymond LOISELEUR

Le Président

André SANTINI

Ancien Ministre  
Maire d'Issy-les-Moulineaux  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris